

[Text]

traditionnellement soutenu l'industrie de la pomme de terre et même par certains gouvernements provinciaux.

M. le Ministre, sans entrer dans tous les détails que j'aimerais mettre dans le rapport—ce qui pourrait être fait à une date ultérieure; en fait, il y a tellement de choses dans le rapport maintenant qu'il serait superflu d'y revenir. Je me bornerai à indiquer le très grand nombre de prêts actifs au taux d'intérêt dans les banques, ce qui montre à quel point les exploitations familiales sont embourbées dans des dettes par suite de la chute des prix qui s'est manifestée pendant un certain nombre d'années jusqu'à maintenant, comme je l'ai dit. Il est considéré comme excellent actuellement de connaître une bonne année sur trois. Auparavant, on connaissait en moyenne deux mauvaises années sur cinq; au cours d'une décennie pas très éloignée, la moyenne était de deux mauvaises années sur dix. La situation s'est envenimée considérablement depuis.

Il y a de nouvelles tendances dans l'industrie de la pomme de terre. Le traitement est certainement l'un des grands facteurs qui sont entrés en ligne de compte pour l'industrie de la pomme de terre. La transformation a été l'un de ces facteurs importants. Je ne veux mentionner personne en particulier; j'indique seulement que c'est un facteur avec lequel doit compter tout le secteur.

La situation des transports n'a pas été améliorée non plus. Les transporteurs n'ont pas aménagé leur matériel pour l'adapter au transport des pommes de terre; au contraire, ils ont demandé que ce soient les expéditeurs eux-mêmes qui s'adaptent au matériel courant. À mon avis, c'est une attitude tout à fait ridicule.

Les lois et les règlements varient d'une province à l'autre pour l'ensemble de l'activité. La réglementation, l'aide financière en faveur des producteurs de pommes de terre varient en qualité selon que vous vous trouvez à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Québec ou en Ontario. Il y a des provinces qui se soucient davantage de leurs producteurs que d'autres. En outre, le phénomène de l'intégration verticale a commencé à se faire sentir dans l'industrie de la pomme de terre il y a quelques années, avec tous les effets que cela comportait.

Il est regrettable mais certainement symptomatique que les producteurs eux-mêmes ne savent pas où mettre leurs têtes maintenant. Certainement, il n'y a pas de grand consensus avec respect à l'établissement de conseils de marketing ou de la façon dont cela devrait être accompli.

La collecte et la publication de statistiques concernant la pomme de terre constituent un autre problème dont se plaignent les producteurs depuis des années. Notre effort d'exportation vers l'étranger n'a pas été tellement impressionnant. Nous faisons face à une concurrence assez sévère sur le marché d'exportation, concurrence qui vient en particulier des producteurs européens.

Je crois en avoir dit suffisamment, monsieur le ministre, pour mériter une réponse. Mon temps de parole est limité. Plus précisément, je voudrais bien savoir si vous ne croyez pas qu'il est temps de créer une commission réelle d'enquête sur tout ce lamentable gâchis. Je vous demande d'en envisager sérieusement la possibilité, monsieur le ministre.

[Translation]

traditionnellement soutenu l'industrie de la pomme de terre et même par certains gouvernements provinciaux.

Je ne vais pas, monsieur le ministre, faire consigner tous les détails, car je pourrai le faire plus tard; de toute façon, il y en a tellement qui ont déjà été mentionnés qu'il serait superflu d'y revenir. Je me bornerai à indiquer le très grand nombre de prêts actifs au taux d'intérêt dans les banques, ce qui montre à quel point les exploitations familiales sont embourbées dans des dettes par suite de la chute des prix qui s'est manifestée pendant un certain nombre d'années jusqu'à maintenant, comme je l'ai dit. Il est considéré comme excellent actuellement de connaître une bonne année sur trois. Auparavant, on connaissait en moyenne deux mauvaises années sur cinq; au cours d'une décennie pas très éloignée, la moyenne était de deux mauvaises années sur dix. La situation s'est envenimée considérablement depuis.

De nouveaux facteurs sont entrés en ligne de compte pour l'industrie de la pomme de terre. La transformation a été l'un de ces facteurs importants. Je ne veux mentionner personne en particulier; j'indique seulement que c'est un facteur avec lequel doit compter tout le secteur.

La situation des transports n'a pas été améliorée non plus. Les transporteurs n'ont pas aménagé leur matériel pour l'adapter au transport des pommes de terre; au contraire, ils ont demandé que ce soient les expéditeurs eux-mêmes qui s'adaptent au matériel courant. À mon avis, c'est une attitude tout à fait ridicule.

Les lois et les règlements varient d'une province à l'autre pour l'ensemble de l'activité. La réglementation, l'aide financière en faveur des producteurs de pommes de terre varient en qualité selon que vous vous trouvez à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Québec ou en Ontario. Il y a des provinces qui se soucient davantage de leurs producteurs que d'autres. En outre, le phénomène de l'intégration verticale a commencé à se faire sentir dans l'industrie de la pomme de terre il y a quelques années, avec tous les effets que cela comportait.

Il est malheureux que les producteurs ne sachent plus où donner de la tête, mais c'est un fait. Ils ne peuvent en arriver à un consensus au sujet de la création d'offices de commercialisation ou des mesures à prendre.

La collecte et la publication de statistiques concernant la pomme de terre constituent un autre problème dont se plaignent les producteurs depuis des années. Notre effort d'exportation vers l'étranger n'a pas été tellement impressionnant. Nous faisons face à une concurrence assez sévère sur le marché d'exportation, concurrence qui vient en particulier des producteurs européens.

Je crois en avoir dit suffisamment, monsieur le ministre, pour mériter une réponse. Mon temps de parole est limité. Plus précisément, je voudrais bien savoir si vous ne croyez pas qu'il est temps de créer une commission réelle d'enquête sur tout ce lamentable gâchis. Je vous demande d'en envisager sérieusement la possibilité, monsieur le ministre.